

Dossier d'appel à mécénat



Foyer – Centre d'activités de Craponne

Création d'espaces de stimulation multi-sensoriels pour personnes handicapées motrices

La salle Snoezelen

Le mur d'eau végétalisé



L'A.R.I.M.C

*Association Régionale Rhône-Alpes des Infirmes
Moteurs Cérébraux*

*Ouvre en mars 2010 dans la commune de
Craponne, commune du Grand Lyon,
un centre d'accueil pour personnes handicapées
motrices adultes*

Elle souhaite développer une approche innovante de
l'accompagnement de ses usagers basées sur la
stimulation multi-sensorielle

- Par la création d'une salle spécialisée, « l'espace Snoezelen »
- Grace à un aménagement particulier de l'espace collectif de son Centre d'Activités de Jour



L'A.R.I.M.C

C'est

50 ans d'expérience au service des personnes handicapées

Une Compétence Régionale

46 millions d'euros de budget

25 établissements et services

700 personnes accueillies

900 salariés

Depuis l'origine l' ARIMC est pionnier, défricheur en matière de matériel, de technique de communication, d'accessibilité et d'accompagnement

- Pionnier en matériel adapté, fauteuils, position assise, matériels de ski et promenade
- Créateur de salons spécialisés
- Pionnier dans le domaine des loisirs et vacances intégrées en milieu ordinaire
- Créateur du centre de dépistage précoce
- Moteur en gestion d'appartements thérapeutiques, bassin thérapeutique
- Gestionnaire d'une halte-garderie mixte enfants handicapés et valides
- Gestionnaire de services accompagnant au maintien à domicile et à la scolarisation.
- Aide à la mise en place des équipements d'accessibilité en milieu urbain

Le centre de Craponne



C'est :

- ☞ Trois bâtiments dans un parc de 12 000 m²
 - ✓ Un foyer d'hébergement de 2 152 m²
 - ✓ Un bâtiment « Services » de 1 033 m²
 - ✓ Un centre d'activités de 940 m²

Soit 4 126 m² de surface utile

- ☞ 50 places en chambres privées avec salle de bain, pour un accueil en continu
- ☞ 20 places en accueil de jour
- ☞ Un investissement immobilier de 7.7 millions d'euros
- ☞ Un budget prévisionnel de fonctionnement de 5 millions d'euros
- ☞ Un projet novateur relevant le défi de regrouper sur un même lieu des personnes porteuses d'un handicap d'importance différentes
- ☞ Une équipe d'accompagnement représentant 70 équivalents temps pleins
- ☞ Une pluralité de métiers au service des usagers (médical, paramédical, animation, administratif)



- Au cœur du Centre d'activités de jour, elle :
- ✓ Est un espace d'accueil
- ✓ Constitue le premier regard porté par le visiteur sur l'établissement. Elle se doit d'en donner une image forte
- ✓ Est un lieu de transit pour l'accès aux différentes activités
- ✓ Privilégie la convivialité et les échanges, plus encore qu'un lieu de passage

Nous y trouverons :

- ☞ **Le mur d'eau végétalisé**
- ☞ Le coin cafétéria
- ☞ Les îlots de verdure pour s'y relaxer

Elle est de fait :

- ☞ Un espace de transition vers la **salle Snoezelen**

Vous pouvez nous aider

La construction du centre de Craponne est portée par l' ARIMC via une SCI.

Les frais de fonctionnement de l'établissement seront financés par l'Etat et le Département
L'établissement bien qu'étant de droit privé, n'est pas pour autant libre de ses investissements dans la mesure où c'est bien l'Etat et le Département qui les financent indirectement par l'intermédiaire des dotations aux amortissements.

La création des espaces de stimulation multi sensoriel qui correspond à la volonté de l'ARIMC d'amélioration qualitative constante, n'est pas financée par l'Etat et le Département.

C'est pourquoi nous faisons appel au mécénat d'entreprise afin de soutenir ce projet primordial pour la culture de l'établissement et qui nous tient à cœur.



La création d'une salle SNOEZELLEN

Nécessite sur le plan matériel :

- ☞ Une installation électrique spécifique de la salle qui sera à charge du maitre d'ouvrage, l'ARIMC.
- ☞ Un équipement de levage des personnes, rails et moteurs.
- ☞ Des matériels spécifiques, visuels, sonores, olfactifs et tactiles.

Et sur le plan humain :

- ☞ Une volonté forte de mettre en place ce projet
- ☞ Une formation du personnel d'accompagnement au concept Snoezelen pour une dizaine de personnes au minimum.



Le mur d'eau végétalisé

Véritable œuvre originale que l'on peut qualifier d'art, sa conception sera confiée à une entreprise spécialisée.

Sa mise en œuvre nécessite peu d'interventions sur le bâti (étanchéité, arrivée et évacuation d'eau, alimentation électrique).

L'espace Snoezelen



- Délimite un espace temps privilégié où s'exprime ce qui ne peut être abordé du fait de la prégnance des actes de la vie quotidienne
- Participe pleinement à une mutation idéologique des institutions accueillant des personnes handicapées et surtout polyhandicapées.
- Une approche humaniste basée sur une pratique professionnelle amenant à s'interroger sur la personne et sa façon d'être en relation avec elle.
- Une approche pluridisciplinaire déplaçant les frontières traditionnelles entre les métiers
- Utilisable par tous pour des séances de relaxation

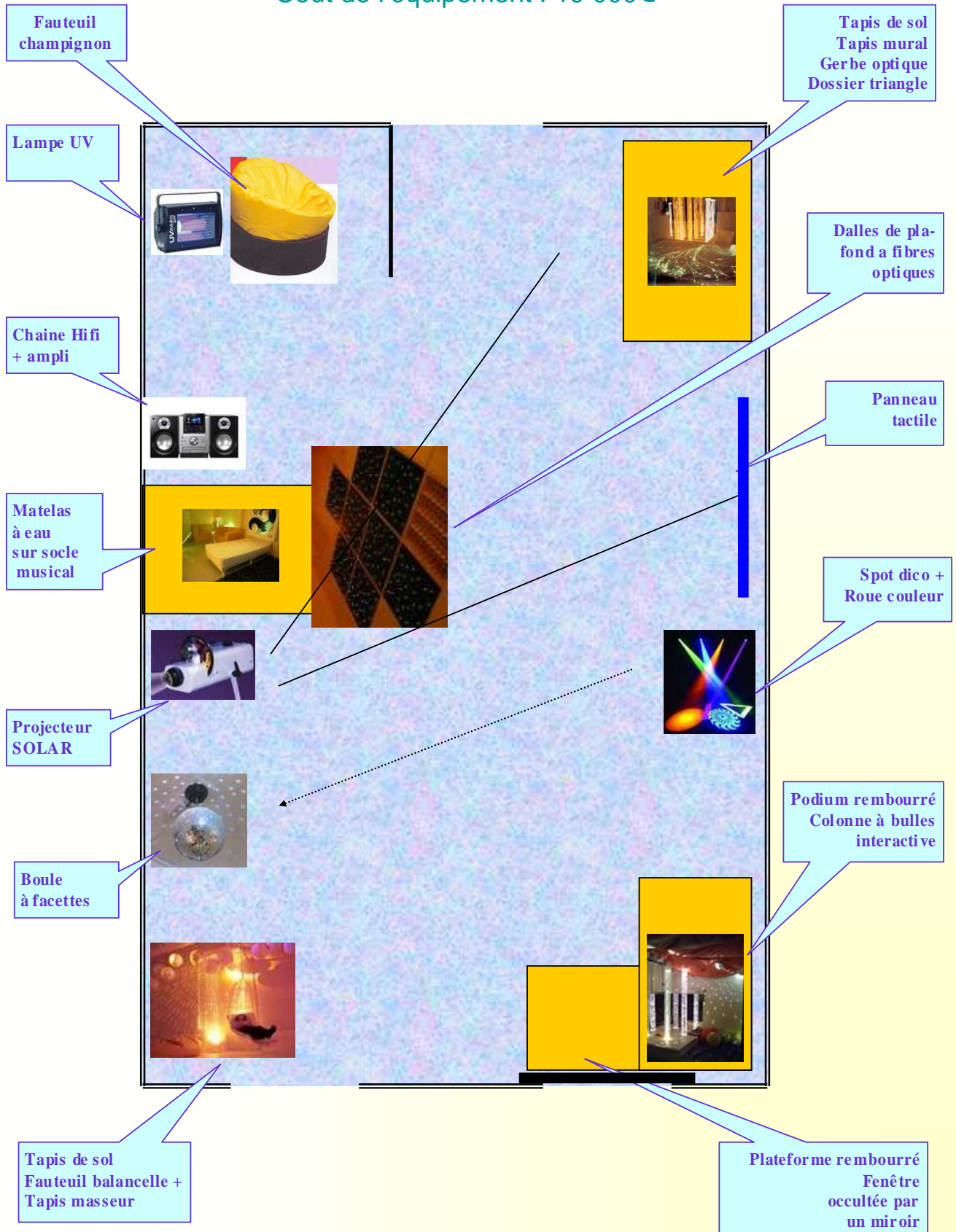
Le concept Snoezelen vient des Pays-Bas. Il est particulièrement bien adapté aux personnes ayant peu de capacités de communication ou connaissant une perte de repères sensoriels et cognitifs (vieillesse, maladie dégénératives).

Le Snoezelen consiste à proposer un temps « d'activités » dans un environnement qui propose des sollicitations sensorielles générant du plaisir et de la détente. Snoezelen propose différents types de stimulations visuelles, sonores, olfactives, et tactiles.

PLAN D'EQUIPEMENT DE LA SALLE SNOEZELEN

Dimension : 27 m₂

Coût de l'équipement : 19 000€



Le mur d'eau végétalisé



Investissement : 20 000 €

- Dans la continuité de l'esprit Snoezelen, un espace vivant et apaisant
- Stimule les 5 sens de façon douce et incite à la détente
- Capte le regard et attire l'attention
- Favorise l'échange, la convivialité
- Permet à tous ceux qui ne peuvent se déplacer de façon autonome de jouir facilement d'un coin de nature
- Participe à la qualité de l'accueil des visiteurs
- Ecologique et naturel il participe à la qualité de l'air respiré par les usagers

Visualisation du projet retenu



Une création Didier MONTEIL – Nature en scène

23 rue de l'aspic – 13800 ISTRES - ☎ 06 12 71 73 42 – www.nature-en-scene.com

En quelques mots...

Le projet de création d'espaces de stimulation multi-sensorielle

Propose :

- ☞ Une approche novatrice de l'accompagnement des personnes handicapées
- ☞ Une amélioration de la qualité de vie des usagers

Concerne :

- ☞ L'ensemble des 70 personnes accueillies mais plus particulièrement celles fortement dépendantes
- ☞ Les usagers des établissements partenaires de l'ARIMC (utilisation, découverte et formation)

Nécessite :

- ☞ **33 000 € d'investissement pour la salle SNOEZELEN**
 - 3 000 € pour l'équipement technique de la salle (lève personne)
 - 19 000€ pour l'acquisition du matériels Snoezelen
 - 11 000 € pour la formation du personnel
- ☞ 20 000 € pour la création du mur d'eau végétalisé

Pour en savoir plus

Sur internet

- Site de l'A.R.I.M.C

<http://www.arimc-ra.org>

Adresse du site de l'ARIMC.

Vous y trouverez différentes informations sur l'ARIMC



- ☞ Son histoire et sa charte
- ☞ Ses établissements et services
- ☞ Ses actions...

- **A visiter plus particulièrement l'espace consacré au centre de Craponne.**

- ☞ [Un dossier sur le projet spécifique de création d'espaces de stimulation multi-sensorielle](#)
- ☞ Vous pourrez y visionner les plans de l'établissement et des actualités concernant l'avancée du projet.

- Site du créateur du mur d'eau

<http://nature-en-scene.chez-alice.fr/cadre.htm>

Contact :

Bernard RAOU
Directeur du projet Craponne
20 bd de Balmont
690009 LYON

Bureau : 04 72 52 27 77
Portable : 06 31 58 03 15
bernard.raou@arimc-ra.org